

De: Gerard Pommier gerardpommier@free.fr
Objet: Monsieur Fethi Benslama veut déposer une plainte pour diffamation
Date: 26 septembre 2018 à 11:25
À: benslama@paris7.jussieu.fr

GP

[View this email in your browser](#)

Monsieur Fethi Benslama veut déposer une plainte pour diffamation

Dans un exposé détaillé, j'ai donné hier les arguments qui expliquent pourquoi les « états généraux de la radicalisation » allaient renforcer la radicalisation. En effet, la sélection des interventions a exclu tout exposé qui n'entrerait pas dans le cadre de la psychopathologie et de l'abord strictement clinique du problème. Il écarte le motif religieux, qui est pourtant au centre de la guerre. Il écarte aussi la reconnaissance de crimes mutuels qui seule amorcerait un processus de déradicalisation profond. En bref, il fait des psychiatres, des psychologues et des psychanalystes des auxiliaires de l'armée française. Plus grave enfin, il disqualifie la psychanalyse, en ce haut lieu de la psychanalyse qu'est Paris VII.

Avec ces arguments raisonnables, je me demande où est la diffamation ? Ce sont des faits, ou des opinions. Monsieur Fethi Benslama néglige sans doute que nous vivons dans une démocratie, dans une république, et non sous le régime du califat. La loi vaut pour tous. Il ne trouvera pas d'avocat qui découvre le moindre motif de diffamation dans ce que j'ai exposé.

Mais supposons qu'il en rencontre un qui arrive à déposer une telle plainte. L'affaire arrivera alors à la connaissance de l'opinion publique. Il serait extrêmement regrettable que le gouvernement mesure mieux les frais énormes qui sont engagés dans des centres de rééducation. Ils ne concernent que quelques centaines de personnes (pour beaucoup emprisonnées). Il y a eu seulement sept radicalisés de retour de Syrie cette année. Ceux qui sont en prison seront-ils déradicalisés par des psychothérapies sous les barreaux ? Au centre de Pontourny si couteux, il n'y a jamais eu plus de neuf personnes. De n'importe quel point de vue, clinique, politique et moral, l'orientation de Monsieur Fethi Benslama est un échec total.

Il serait encore plus déplorable que les à côté de l'*Hubris* de Fethi Benslama, c'est-à-dire les diverses espèces de harcèlement (sept plaintes vont être déposées) tombent à la connaissance des réseaux « Me too » et « Balance ton porc ». Ce serait on ne peut plus nuisible aux cliniciens et à la psychanalyse.

Il serait donc sage que Monsieur Fethi Benslama renonce à déposer une plainte, dont les conséquences collatérales publiques seront des plus pernicieuses. Il est vrai que le nombre des premiers signataires qui vont demander son départ à la retraite atteint un chiffre confortable. Il faudra y adjoindre un alinéa précisant que ce scandale ne sera pas communiqué à l'opinion publique. Ce sont des clarifications nécessaires.

Gérard Pommier
